

**Boulogne Billancourt le 13/11/2007****Documentalistes et Bibliothécaires****Introduction**

Le sujet me passionne personnellement et professionnellement depuis 25 ans. Difficile donc de laisser de côté l'émotion et la conviction. Je crois pourtant indispensable de tenter d'analyser les succès et les échecs pour mieux comprendre sur la durée les résistances que nous rencontrons dans notre action quotidienne. C'est toujours délicat de parler de soi mais, tout compte fait, on est sûr de l'authenticité de son propos. Je vais évoquer trois dates : 1982, 1985 et 2002

Mais commençons par une anecdote qui concerne le 1<sup>er</sup> degré. Je visitais encore il y a peu une BCD d'école dont l'instituteur responsable me racontait à quel point il était mécontent de la retrouver en désordre après le passage des élèves lors de la pause du déjeuner. Pourquoi? Parce que l'animateur municipal, responsable des élèves, les laissait choisir les livres tout seuls, alors que les maîtres avaient décidé, lorsqu'ils utilisaient la BCD, de guider les élèves dans leur choix. Evidemment jamais le conseil des maîtres n'avait rencontré les animateurs ni les responsables du CLSH (centre de loisir sans hébergement.) Aucune continuité, encore moins de cohérence, quant à l'élaboration concertée d'un projet éducatif commun...

Il y va pourtant de notre responsabilité commune d'adultes.

**1982**

Au départ c'est une conviction que je me forge à l'école normale, en 1982, quand je me retrouve chargée d'enseigner l'apprentissage de la lecture à des élèves instituteurs face des élèves en échec vis à vis de la lecture.. Leur principale difficulté ne vient pas de la méthode d'apprentissage (globale, mixte, semi-globale, alphabétique...) mais de leur absence de références culturelles et de maîtrise des codes de l'écrit. Ils sont incapables de formuler des hypothèses de compréhension et surtout de réajuster leur hypothèse de départ si elle est inefficace et ne produit pas de sens. Ce qui fait la différence entre les élèves c'est leur capital culturel pour employer un terme cher à Bourdieu. Ca fait non seulement la différence mais même la distinction culturelle et sociale, comme il l'a montré dans ses travaux.

Je me suis alors demandé comment favoriser des approches culturelles de l'écrit, des écrits et comment donner aux élèves les clés d'accès. J'avais par exemple travaillé à partir d'albums de littérature jeunesse avec des élèves de grande section et de CE2 pour leur faire découvrir qu'un livre ce n'est pas seulement du texte mis en livre, mais un objet livre, tout un rapport entre le texte et l'image, pas forcément redondant... S'en suivirent toute une série d'actions que vous pratiquez depuis longtemps, élaboration de récits, lecture à voix haute, mise en espace de récits, fabrication de livres, rencontres avec des écrivains, des traducteurs...

**1985**

Je travaille auprès du directeur du livre et de la lecture Jean Gattégno au ministère de la culture à une politique de développement de la lecture publique. Rappelons le contexte :

A l'époque c'est très cloisonné et il y a peu de relations entre le service qui s'occupe de la librairie et de l'édition et celui des bibliothèques. C'est juste après la loi sur le prix unique du livre, à une époque où on essaie de rattraper le retard français en construisant des BCP qui deviendront BDP et seront transférées aux départements suite aux lois de décentralisation. C'est aussi à cette époque que surgit la question de l'illettrisme (rapport de Véronique Espérandieu et Antoine Lion à la ministre Georgina Dufoix.) Je travaille au développement de

la lecture dans les comités d'entreprise, les hôpitaux, les prisons, les casernes, mais aussi dans la rue avec les bibliothèques de rue d'ATD Quart Monde, dans les PMI en formant les puéricultrices et les assistantes maternelles...

Un volet développement de la lecture est presque toujours présent dans les conventions de développement culturel que l'Etat (ministère de la culture) signe avec les communes, syndicats de communes ou départements. Il permet de financer l'embauche d'un professionnel ou la formation d'un personnel, de mettre aux normes les bibliothèques, de financer des événements du type salon du livre, résidence d'écrivains, festivals du conte du roman policier ou de la poésie...

Je démarre donc une négociation avec la direction des écoles et la direction des collèges, qui sont encore alors deux directions séparées, et le fonds d'action social (FAS) pour mettre en place des BCD dans les écoles et doter les CDI de fonds de livres. L'idée est simple, mettre les élèves au contact de livres, obtenir qu'un lieu soit identifié dans l'école et que l'équipe de maîtres s'organise pour prendre en charge l'animation. Vous allez juger à la lumière de ce qui existe aujourd'hui que l'objectif n'a pas été totalement atteint : J'imaginai que les BM et BDP pourraient desservir les établissements scolaires et actualiser ainsi les fonds, en tout cas lutter contre leur vieillissement. Mais une circulaire d'un précédent directeur du livre Pierre Vandewoerde interdisait aux BCP de fournir les écoles et collèges au motif certes louable que la mission de lecture publique ne consistait pas à apporter aux classes 30 exemplaires de *la gloire de mon père* ou de *la mare au diable*.

Les relations étaient très tendues entre bibliothécaires et enseignants : les instituteurs et professeurs reprochaient aux bibliothécaires de ne pas guider le choix des enfants vers les bons livres et de les laisser libres dans les rayons ; les bibliothécaires ulcérés leur imputaient la responsabilité des échecs en lecture des élèves.

Le climat s'est amélioré mais l'implantation des BCD a eu des effets pervers : le ministère s'est mis en tête de constituer des listes de livres pour guider les écoles dans la réalisation d'un fonds, exactement comme procédaient au 19<sup>ème</sup> siècle les amis de l'instruction publique et les sociétés philanthropiques ; pourquoi pas ? La littérature jeunesse a fait quelques années plus tard son entrée officielle dans les programmes de l'école élémentaire ; beau succès ! Mais la conséquence des fonds spécifiques a été leur scolarisation et leur obsolescence. Repliées sur elles-mêmes les BCD n'ont pas intégré le réseau de lecture publique. L'objectif reste à atteindre.

La suppression des fonds de livres dans chaque classe au profit de la BCD était sans doute une bonne idée, mais pourquoi ne pas garder les deux, pour un accès naturel et un recours systématique au livre quand l'élève fait des recherches en classe ? De fait, on remarque plutôt aujourd'hui un retour au coin livre en fond de classe et à la fermeture des BCD faute de personnel pour en garantir l'ouverture et le fonctionnement.

J'en conclus que reste à mettre en œuvre la mise en réseau des catalogues : je n'ai pas toujours accès de mon CDI au catalogue de la BM ou de la BU si je cherche un document qui n'est pas dans le collège.

Les horaires d'ouverture se sont souvent rétrécis avec le manque de moyens et de personnels. J'étais l'autre jour dans un LP dont les élèves arrivent fort tôt car ils viennent de toute la région Ile de France, 8h, 8h15 mais le CDI n'ouvre qu'à 9h... Il est fermé 3/4d'heure à midi pour permettre à la documentaliste de déjeuner et ferme le soir vers 16h15, quand les cours se poursuivent au-delà. Je rêve que ce soit un lieu de travail naturel, ouvert, accueillant, un lieu où venir faire ses devoirs quand on n'a pas de lieu chez soi, ouvert même à la population du quartier, aussi un lieu de rayonnement culturel, identifié comme tel. Ne sommes-nous pas un service public d'éducation ? Pourquoi donc pas demander à la ville ou au conseil général ou à la région des moyens et expérimenter l'ouverture hors temps scolaire ? Bien sûr cela pose des

problèmes de sécurité et d'assurance au chef d'établissement mais tout cela est soluble pour peu qu'on veuille s'y atteler...

## 2002

Quand je suis arrivée à la direction de la jeunesse en 1999, j'ai constaté que beaucoup d'actions associatives de qualité étaient soutenues mais peu connues, mais désolée devant l'arriération des coins lecture de nombreux centres de vacances ; j'y ai parfois trouvé des ouvrages de la bibliothèque rose, verte, rouge et or et de vieux magazines. A partir de 1998, nous avons relancé ce formidable outil contractuel qu'est le plan ou contrat éducatif local<sup>1</sup> et placé la lecture au cœur des priorités. En 2004, 900 villes ou regroupements de communes (un tiers des contrats) avaient mis en place des actions lecture : 1,3 millions d'élèves, 4660 établissements, 3800 ateliers ou actions.

Mais le bilan n'est pas exempt de critiques :

Il ne suffit pas de mettre tout le monde autour de la table pour un diagnostic partagé. Les acteurs se préoccupaient souvent davantage de méthode que des contenus.

Un établissement scolaire sur deux seulement établissait une liaison entre le projet d'école ou d'établissement et le contenu du CEL.

L'absence de qualification des animateurs ou intervenants était préoccupante. 31% ne possèdent qu'un BAFA et 6,5% aucun diplôme. Les associations partenaires redoutaient d'être utilisées comme prestataires de service plus qu'associé en amont, dès l'élaboration du projet, comme des partenaires à part entière.

Lorsqu'en 2002 la Jeunesse et l'Education Populaire ont été rattachées au MEN, c'est le plan illettrisme avec une série de réunions inter-académiques avec Luc Ferry et Xavier Darcos. M'appuyant sur la politique d'incitation à la lecture et à l'écriture mise en œuvre par les CEPJ spécialistes livre et lecture (conseillers d'éducation populaire et de jeunesse) de Jeunesse et Sports, je fais inviter au côté des IEN, des IPR et des représentants des missions académiques maîtrise de la langue, des bibliothécaires, des élus, et des militants associatifs. Ce fut un moment rare où les différentes logiques ont pu se croiser. Il s'en est suivi un site Internet commun élaboré avec le CNDP, *le goût des mots*, et encore aujourd'hui quelques actions communes.

Mais dès 2004 le MEN s'est replié et a bien vite cessé de penser globalité du projet éducatif et mission partagée, pour reparler exclusivement d'élèves.

Pourquoi ne pas passer de la logique du *ou/ou* (ou le sensible ou l'intellectuel) qui régit notre système scolaire et laisse tant d'élèves sur le côté en situation d'échec, à celle du *et/et* ? On cesserait ainsi de dissocier l'intelligence de la chose, de la sensibilité de cette même chose ?

L'évaluation du programme d'incitation à la lecture, mis en place par la direction de la jeunesse dans les centres de vacances et de loisirs de 20 départements en 2002, est parue en 2005. On en déduit clairement les cinq conditions de réussite:

- soutien de l'Etat et des collectivités,
- implication de l'encadrement (le directeur du CLSH ou du CVL),
- animateurs déjà lecteurs eux-mêmes,
- intervenants compétents qui assurent aussi la formation sur place des animateurs, voire des formations qualifiantes,
- lien avec les BM (bibliothèques municipales) ou les BDP (bibliothèques départementales de prêt).

Même s'il s'agit de centres de vacances, se retrouvent là les aspects essentiels à la

<sup>1</sup> Circulaires de 1998 et 2000 signée par les ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Ville, de la Culture, de la Famille.

construction d'une politique éducative partagée : le partenariat durable entre structures de loisirs et équipes culturelles, ici des bibliothécaires, la collaboration entre animateurs et intervenants qualifiés, les formations, l'appui des collectivités publiques.

### Et maintenant...

Le thème de votre réflexion est courageux mais difficile.

Pour y parvenir je crois qu'il faut abandonner quelques instants notre position (au sein du ministère de l'éducation nationale, d'une collectivité territoriale, d'une association) et adopter une perspective cavalière.

La perspective cavalière, selon le point de vue de l'architecte ou du stratège militaire, c'est un vrai faux angle de vue, celui de l'observateur dont l'œil serait situé à l'infini. (A l'origine le terme définissait le parcours de l'arbalète de haut et d'arrière, décomposant les cibles et les choses dans leurs différentes parties.)

L'objectif est de connaître un objet en montrant simultanément l'agencement de ses divers aspects. Quel est notre objet ? Faire des enfants et des adultes lecteurs, parce que la lecture est la première des pratiques culturelles qui conduit à l'autonomie et à la liberté.

Pour changer de métaphore, je parie que nous sommes devenus polyglottes et que nous parlons à la fois les sabirs pédagogique, culturel, de l'éducation populaire, ou du développement local. Pour travailler ensemble la cohérence et la continuité des parcours des enfants et des jeunes, il faut apprendre à parler la langue de l'autre. Or, vous, documentalistes et bibliothécaires vous êtes les mieux placés pour montrer que c'est possible. Vous avez nécessairement une vision transversale, pluridisciplinaire. Et vous partagez avec les bibliothécaire la même mission, même si vous la déclinez différemment à la médiathèque ou au CDI. Vous avez donc une sacrée responsabilité : montrer aux collègues que c'est possible. Et le contexte de cette année scolaire vous en offre l'opportunité.

**L'Ecole après l'Ecole, l'accompagnement éducatif dans les collèges de l'éducation prioritaire** : quelle part y prend le CDI ? Pour les études dirigées et les aspects méthodologiques, pour les activités culturelles ? Même si le chef d'établissement n'a pas songé à vous solliciter quelle initiative pouvez-vous prendre ? Vous êtes le cœur battant de l'établissement, puissiez vous continuer à le faire battre après la classe ! Quels contacts avez-vous avec les associations d'aide aux devoirs, lire et faire lire, avec les équipes artistiques ? C'est l'ensemble des collèges qui est visé dès la prochaine rentrée, anticipez !

Le CDI est l'un des rares endroits où l'élève peut poser la question du sens : pourquoi étudier ceci comme cela ? Pas le temps en cours de français, pas le droit en maths ou en physique ! Qui mieux que vous peut aider les élèves à s'approprier leur scolarité, aider les parents aussi à comprendre ce que font les enseignants ? La mise en place du **socle commun** (1<sup>er</sup> degré et collèges), l'expérimentation de **livret de compétences en fournissent l'occasion, les PPRE aussi**. Etes-vous membre du **conseil pédagogique** ? Pouvez-vous mettre ce sujet au programme de travail du conseil ?

Avec l'accompagnement éducatif se pose la question de la cohérence entre temps scolaire et péri scolaire. Je voudrais insister sur la globalité du projet éducatif. L'Ecole seule ne peut pas tout faire et qu'il convient donc de la recentrer sur ses tâches, une **Ecole modeste**, déterminée mais consciente que l'éducation est par nature **une mission partagée**<sup>2</sup>. Or, sur ce dernier

---

<sup>2</sup> Le concept d'« éducation partagée » est préférable à celui devenu trop procédural ou fourre tout de « partenariat » ou à celui de « pilotage partagé » qui signifie de façon très interne pour l'éducation nationale le partage du pilotage de l'établissement entre l'inspection et le chef d'établissement;

point, je vous incite à la vigilance car la **redéfinition**, ces dernières années, de la mission de l'Education nationale autour de la **transmission de savoirs, les disciplines** et plus récemment de **la discipline** ne véhicule pas auprès de nos partenaires une image ouverte de notre mission d'accueil, de suivi et d'accompagnement des élèves que nous serions désireux de partager avec eux.

Bien sûr me direz-vous tout cela pose la question des moyens et paradoxalement dans un contexte de **RGPP** : révision générale des politiques publiques, c'est à dire l'ardente obligation de réflexion sur la dépense publique, l'interrogation sur les missions du service public d'éducation et l'efficience de leur mise en œuvre par le ministère au regard des dépenses engagées. En fond du tableau les **départs à la retraite** et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux (8000 postes au concours), et consécutivement l'éventuelle **réduction des horaires élèves...**<sup>3</sup>

### Conclusion:

La fréquentation des couloirs de l'administration centrale me porte sans doute à un pessimisme excessif qui ne doit pas vous influencer. Tentez plutôt d'allier, selon la belle formule de Gramsci « le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ». Et appuyez-vous sur toutes les actions de terrain qui montrent le chemin.

A partager la mission d'éducation il nous faut aussi en partager aussi l'humilité.

La rencontre de l'enfant avec l'émotion littéraire peut s'aménager, elle ne se décrète pas! C'est à chaque fois une aventure profonde, intime et singulière, largement imprévisible.

Nous resterons donc à la marge mais n'oubliez pas avec Jean-luc Godard que « C'est la marge qui tient la page. »

---

<sup>3</sup> Le remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans l'éducation nationale économiserait 800 millions d'euros. Mais la hausse annuelle des charges, les salaires et l'accroissement mécanique des pensions (qui s'évalue à environ 4%) viennent compenser cette économie éventuelle. Il est à noter qu'une revalorisation de 1000 euros, par an, par enseignant (soit 80 euros par mois) coûterait environ 800 millions d'euros.